

Vente à l'enchère

DE

MATERIAUX DE CONSTRUCTION, PIERRE, BRIQUE, BOIS, ETC., ETC., SUR LE PROLONGEMENT DU BOULEVARD ST. LAURENT.

Jeudi, le 1er août 1912, à 11 heures a.m.

Sur les lieux, à la date et à l'heure susmentionnées, seront vendus à l'enchère les matériaux des bâtiments suivants:

1.—Chapelle de Notre-Dame de Pitié, située sur le lot du cadastre No. 61, quartier Centre.

2.—Bâtiments situés sur le lot du cadastre No. 39, quartier Centre, étant les numéros civiques 310, 312, 314, et 316 rue St-Paul, et 147, 149 et 151 rue des Commissaires.

L'acquéreur devra démolir les bâtiments ci-dessus et enlever tous les débris à ses propres frais.

Les travaux de démolition et de déblaiement devront être exécutés de manière à ne détériorer ou endommager en aucune façon les édifices adjacents.

L'acquéreur devra tenir la Cité indemne de tous dommages quelconques qui pourraient être causés au cours de la démolition des bâtiments susmentionnés, et à cette fin faire le dépôt exigé.

Les travaux de démolition et de déblaiement devront être exécutés immédiatement après la signature du contrat.

Conditions: Argent comptant.

Un pour cent payable pour droits d'encan.

(Par ordre du Bureau des Commissaires).

L. N. SENECAI,

Secrétaire.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

Montréal, 18 juillet 1912.
Bureau des Commissaires,
Hôtel de Ville.

NOUVELLE SUCCURSALE

La Banque d'Hochelaga a ouvert une nouvelle succursale à Ste-Geneviève, Comté Jacques-Cartier, depuis le 8 courant. M. le notaire Charest est le Gérant de cette succursale.

Sale by auction

OF

BUILDING MATERIALS, STONE, BRICK, WOOD, ETC., ETC., IN ST. LAWRENCE BOULEVARD EXTENSION.

Thursday, the 1st August 1912, at 11 o'clock a.m.

On the premises, on the date and at the hour above mentioned, will be sold by Public Auction the materials of the undermentioned buildings:

1.—Chapel of Notre-Dame de Pitié, situated on lot Cadastral No. 61, Centre Ward.

2.—Buildings situated on lot Cadastral No. 39, Centre Ward, being civic numbers 310, 312, 314 and 316 St. Paul Street and 147, 149 and 151 Commissioners Street.

The purchaser to demolish the above buildings and remove all the materials, contained in said constructions, at his own cost and expense.

The work must be done in such manner as to in no way deteriorate or damage the adjoining buildings, and for this purpose make the required deposit.

The purchaser must guarantee the City against all damages whatever in connection with the demolishing of the above mentioned buildings.

The work must be done at once after the passing of a contract.

Terms: Cash.

One per cent, payable for Auction Fees.

By order of the Board of Commissioners.

L. N. SENECAI,
Secretary.

MARCOTTE BROS,
Auctioneers.

Office of the Board of Commissioners,
City Hall.

Montreal, 18th July 1912.

NEW BRANCH

The Hochelaga Bank has open a new branch at St. Genevieve, County Jacques Cartier, since the 8th of July. Mr. Charest, Notary, is the Manager of this branch.